

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES PARCOURS PROJETS EUROPÉENS

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

Présentation

Le master projets européens est un **master de niveau bac + 5** ouvert à la formation initiale, à la formation continue (M1 et M2) et à l'apprentissage en alternance (M1 et/ou M2 avec contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation d'un ou de deux ans). Il s'agit d'un master de sciences humaines et sociales (SHS), mention études européennes et internationales (EEI), dont le parcours « projets européens » a développé une formule originale et professionnalisante.

Il est organisé sur deux années en quatre semestres : un S1 d'introduction, un S2 pré-professionnel, un S3 de professionnalisation, un S4 consacré à un stage de 6 mois

ou au dernier semestre de l'alternance pour les apprentis.

Les séminaires sont dispensés par des universitaires, des professionnels, et des experts des politiques européennes et des projets européens.

Objectifs

Le Master professionnel E.E.I. « Projets européens » propose une formation pluridisciplinaire.

Depuis plus de dix ans, il offre une formule complète mêlant une formation universitaire poussée, des outils spécifiques et des connaissances techniques et opérationnelles.

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 120

Durée : 2

Public concerné

- * Formation initiale
- * Formation continue
- * Formation en alternance

Nature de la formation :

Diplôme national de l'enseignement supérieur

EN SAVOIR PLUS

[site internet du master](#)

Un voyage d'étude d'une semaine dans un pays membre ou partenaire de l'UE vient compléter le cursus universitaire, ainsi qu'un séjour plus court à Bruxelles.

Le Master « Projets européens » est ouvert à l'apprentissage, dans le cadre d'un partenariat avec le CFA SACEF (Centre de Formation des Apprentis), situé à Paris. La formation en alternance comprend un volume horaire de formation élevé (plus de 500 heures) et un temps de présence en entreprise important (plus de 1200 heures), ce qui représente une combinaison fortement professionnalisante et très attractive, à la fois pour les étudiants et pour les futurs employeurs.

Le rythme est intense et la quantité de travail à fournir importante, mais l'expérience de l'apprentissage favorise une insertion professionnelle rapide et s'avère en général très satisfaisante pour les étudiants.

Savoir faire et compétences

| N° | Compétences | Thèmes |
|----|--|---------------------------|
| 1 | Identifier les principales organisations et institutions européennes, les grandes étapes de l'histoire de la construction européenne, le processus de décision européen et les acteurs pertinents à l'échelle européenne dans un champ politique donné | Politiques européennes |
| 2 | Recenser, analyser et utiliser les textes réglementaires et législatifs européens pertinents dans un secteur donné | Politiques européennes |
| 3 | Identifier les financements européens appropriés pour un projet et choisir le plus pertinent pour une structure ou un porteur | politiques de financement |

| | | |
|---|---|---------------------------|
| | de projet en fonction d'enjeux et de contraintes spécifiques | |
| 4 | Etre en capacité de structurer, développer et gérer des projets en maîtrisant les corpus de règles , les modalités de gestion de projet et les contraintes afférentes aux différents fonds et programmes européens | politiques de financement |
| 5 | Rechercher, évaluer, analyser et restituer des informations pertinentes concernant les institutions européennes et l'actualité politique, juridique et institutionnelle européenne | Veille |
| 6 | Mener une veille structurée sur les politiques et financements européens avec dissémination de produits finis variés (blogs, newsletters, rapports de veille, etc.) | Veille |
| 7 | Maîtriser les principes, les méthodes et les outils (y compris logiciels) de la gestion de projet | Gestion de projet |
| 8 | Conseiller et accompagner un porteur de projet, trouver les interlocuteurs nécessaires dans les institutions européennes ou nationales compétentes, identifier des partenaires potentiels le cas échéant, monter le dossier de candidature | Gestion de projet |
| 9 | Assurer la gestion et le contrôle financier et administratif d'un projet européen(suivi, audit, rédaction des rapports intermédiaires et finaux, communication avec la Commission ou les agences locales responsables du financement) et son évaluation finale. | Gestion de projet |

| | | |
|----|---|---------------|
| 10 | S'exprimer à l'oral en public et à l'écrit dans un contexte professionnel dans deux langues en plus de sa langue maternelle (dont anglais obligatoirement). | Communication |
| 11 | Maîtriser les techniques de négociation dans un contexte international | Négociation |
| 12 | Maîtriser les notions de base de la communication interculturelle et identifier la dimension interculturelle d'un projet | Communication |
| 13 | Élaborer une stratégie, mener des actions structurées et construire un argumentaire visant une action d'influence, de plaidoyer ou de défense d'un groupe d'intérêt auprès des institutions européennes | Lobbying |
| 14 | Structurer le cadre d'action d'un collectif, animer une équipe, animer des réunions entre partenaires d'un projet européen et travailler en groupe dans un contexte multiculturel | Management |
| 15 | Apprécier les enjeux relationnels d'une situation, faire preuve de capacité d'écoute et s'adapter rapidement à des interlocuteurs variés | Management |

Contenu de la formation

Le Master « Projets européens » propose une formation professionnalisante en deux ans avec possibilité d'apprentissage en M1 et M2.

Il est organisé en quatre semestres :

. S1 d'introduction (consolidation des connaissances, initiation à la veille et à la communication, réalisation d'un projet d'étude),

. S2 pré-professionnel,

. S3 de professionnalisation,

. S4 consacré à un stage de 6 mois, ou en alternance spécifique aux apprentis.

Tous les semestres sont communs aux apprentis et aux autres étudiants, hormis le S4 spécialisé pour les apprentis.

Les stages tiennent une place privilégiée dans ce master. Ils figurent à deux reprises dans le cursus :

. en M1 à temps partiel, à partir de février-mars (3 à 6 mois)

. en M2 à temps plein, lors du dernier semestre de formation (6 mois à partir de mi-mars). Il s'effectue en France, en Europe ou à l'étranger.

Ils donnent lieu à un petit mémoire professionnel en M1, et, en fin de M2, à un mémoire professionnel plus ambitieux articulé autour d'une réflexion sur les politiques et programmes européens. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance en juin ou septembre en M1, en septembre en M2, à l'issue de la formation.

L'apprentissage en alternance :

Les étudiants en alternance signent un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise, une collectivité publique ou une association déclarée sur le territoire français.

Les apprentis sont des salariés, avec les droits et devoirs qui en découlent. Ils perçoivent entre 53% et 73 % du SMIC en M1, entre 61 % et 81 % du SMIC en M2 selon la nature de leur employeur, sont exemptés de charges salariales et non imposables. Le coût de la formation est pris en charge par l'employeur et les apprentis sont exonérés de droits d'inscription à l'université.

Les cours et examens sont les mêmes que pour les étudiants en formation initiale, et leur diplôme est le même que pour les non-apprenti(e)s. Des cours ont lieu en plus pour les apprentis au dernier semestre, et un encadrement spécifique est fourni par l'université et par le CFA (coordonnées dans rubrique « contacts »).

Les candidats au master en apprentissage sont recrutés sur les mêmes critères académiques que les autres. Ils doivent en plus faire preuve de leur motivation et de leur capacité à s'insérer rapidement dans un milieu professionnel. Leur dossier est donc examiné conjointement avec le CFA SACEF, partenaire de l'université pour l'apprentissage.

CONTACTS :

Responsable de la formation :

Valérie AUBOURG - Tel. 01.34.25.22.79

valerie.aubourg@u-cergy.fr

Secrétariat pédagogique :

Marie-Laure BAHEUX - Tel. 01.34.25.64.34

marie-laure.baheux@u-cergy.fr

Conditions d'accès

CONDITIONS D'ADMISSION

La candidature à chacune des deux années de Master s'effectue par dossier dématérialisé.

Il est fortement recommandé de déposer une candidature en 1^e session.

| Vous... | Procédure |
|--|---|
| avez déjà fait des études en France ou êtes ressortissant.e de l'un des pays de l'Union européenne et êtes étudiant.e cette année | candidature via l'application eCandidat dépôt électronique des dossiers en 1^e session (session recommandée) du 1 avril au 2 juin 2019, tests en ligne du 3 au 9 juin pour |

**les candidats au M1,
entretien avec un jury la
semaine du 17 juin pour
les candidats au M2.**

**résultats de la
commission disponibles
le 25 juin 2019,
confirmation obligatoire
d'ici au 1 juillet 2019.**

**2e session : dépôt
électronique du 1
juillet au 25 août 2019,**

**pour les
candidats au M1, :**

**tests en ligne du 27
août au 1 septembre
2019 , résultats le
13 septembre 2019
et confirmation
obligatoire d'ici au
16 septembre 2019.**

**pour les
candidats au M2 :**

**entretien avec un
jury 2e semaine de
septembre, résultats
le 13 septembre
et confirmation
obligatoire d'ici le
16 septembre 2019.**

**avez déjà fait des études
en France ou êtes
ressortissant.e de l'un
des pays de l'Union
européenne et souhaitez**

**candidature
via la direction
du Développement**

| | |
|---|---|
| <p>reprendre vos études (formation continue)</p> | |
| <p>n'avez jamais fait d'études en France et êtes ressortissant.e d'un des pays concernés par Campus France (voir liste des pays sur le site)</p> | <p>la procédure de candidature commence tôt, dès novembre et jusqu'à mars au plus tard : vous devez adresser directement votre candidature à Campus France</p> |
| <p>n'avez jamais fait d'études en France ni n'êtes ressortissant.e d'un des pays concernés par Campus France (voir liste des pays sur le site)</p> | <p>la procédure de candidature commence tôt, dès novembre et jusqu'à avril au plus tard : merci de vous adresser directement au bureau des étudiants étrangers de l'université de Cergy-Pontoise</p> |
| <p>souhaitez réaliser une validation d'acquis de l'expérience (VAE) pour transformer votre expérience professionnelle en diplôme</p> | <p>la procédure est disponible ici</p> |

MODALITES D'ADMISSION

En Master 1 :

- Admission sur dossier et entretien. Des tests complémentaires peuvent être pratiqués.

En Master 2 :

- Admission sur dossier et entretien.

Pré-requis nécessaires

L'appréciation des candidatures intègre les éléments suivants :

- niveau académique
- niveau en langues (l'anglais et une deuxième langue vivante sont obligatoires pour les étudiants francophones de naissance). Pour les étudiants étrangers, le niveau de français doit être élevé : C1 ou C2.
- qualité du projet professionnel présenté
- expérience professionnelle au sens large (y compris de nature associative ou bénévole).

Insertion professionnelle

| Débouchés professionnels | |
|---|--|
| Secteur(s) d'activité (santé, énergie, enseignement...) | Tous secteurs possibles, publics ou privés, liés aux projets ou partenariats à dimension européenne et internationale |
| Métier(s) | Chargé(e) de mission Europe, Chargé(e) de projets européens, Responsable de cellule Europe, Manager de projets européens, Ingénieur de projet européen, Chef de projet européen, Chargé(e) d'affaires européennes, Chargé(e) de projets de coopération internationale, Programme Officer, Consultant(e) en financements européens, Coordinateur(trice) de projets européens, Coordinateur(trice) d'un collectif européen |

La formation a pour objectif de former de futurs cadres capables de monter, de conduire des projets et d'animer des partenariats de dimension européenne au profit d'une entreprise, d'une

collectivité territoriale, d'une administration, d'un centre de recherche ou d'une ONG, notamment en réponse aux appels à proposition de la Commission européenne (montage et gestion de projets européens ; animation d'une cellule Europe ; prise en charge de la mission Europe d'une structure ; organisation d'événements européens ; définition de la stratégie européenne d'une organisation ; coordination de réseaux européens ; représentation d'intérêts auprès des institutions européennes, etc.).

Chef de projets européens, ingénieur de projet européen, European project manager dans des grands organismes de recherche, des pôles de compétitivité, des cabinets de conseil, des institutions culturelles et patrimoniales.

Chargé(e) de mission Europe dans des entreprises ou dans ses collectivités territoriales (veille européenne, représentation d'intérêts, montage de projets).

Chargé(e) de coopération internationale et européenne dans des collectivités territoriales.

Conseillers/ère en affaires européennes.

Fonctionnaire européen (sur concours ultérieurs).

Responsable de programmes dans des organisations européennes ou internationales.

Assistant de parlementaires européens.

Coordinateur/rice de réseaux européens .

Responsable de l'organisation d'événements à dimension européenne (conférences, festivals, etc.).

Responsable de centres d'information européenne auprès des citoyens et des jeunes.

Responsable de services de relations européennes et internationales.

La formation fournit également une bonne base pour ceux qui envisagent ultérieurement de passer des concours administratifs européens ou dans la fonction publique territoriale.

Composante

UFR lettres et sciences humaines

Lieu(x) de la formation

Les Chênes

Responsable(s)

Aubourg Valerie

valerie.aubourg@u-cergy.fr

Contact(s) administratif(s)

Marie-laure Baheux

Marie-Laure.Baheux@u-cergy.fr